

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 3 (1914)

Heft: 12

Artikel: Le restaurant de l'Hôtel central à Lausanne : architecte: J. Austermeier, Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

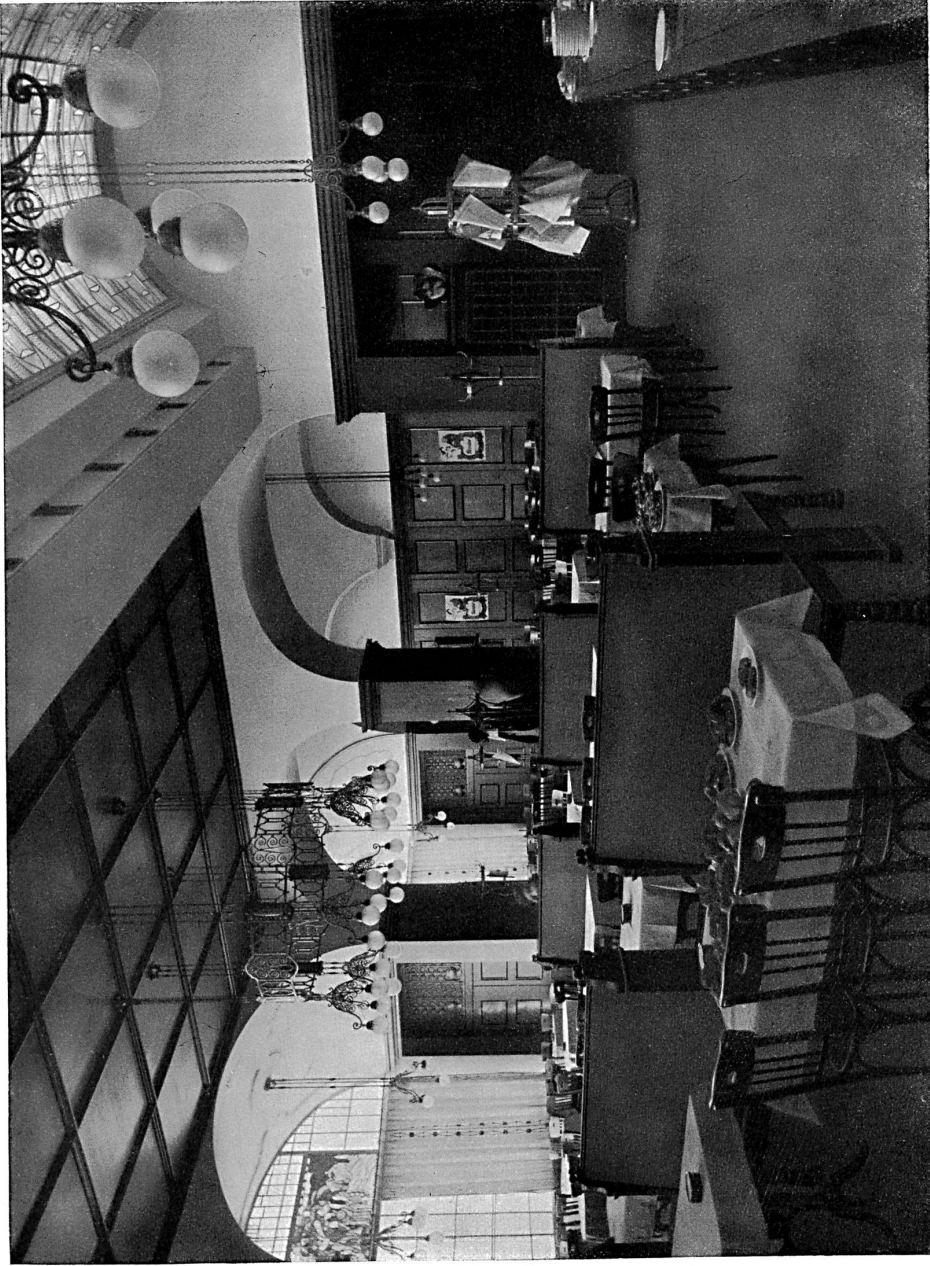
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

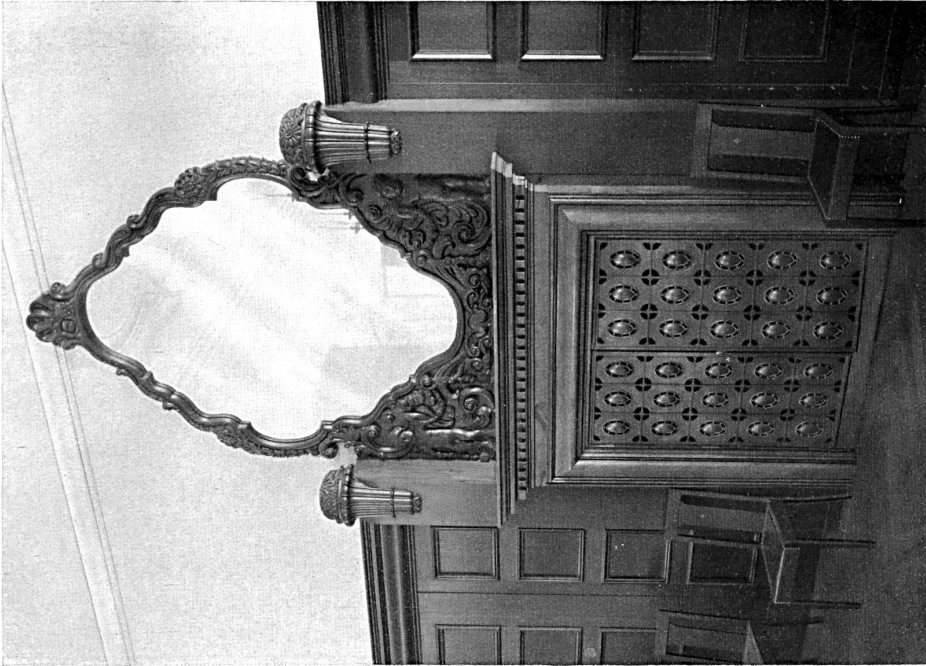
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



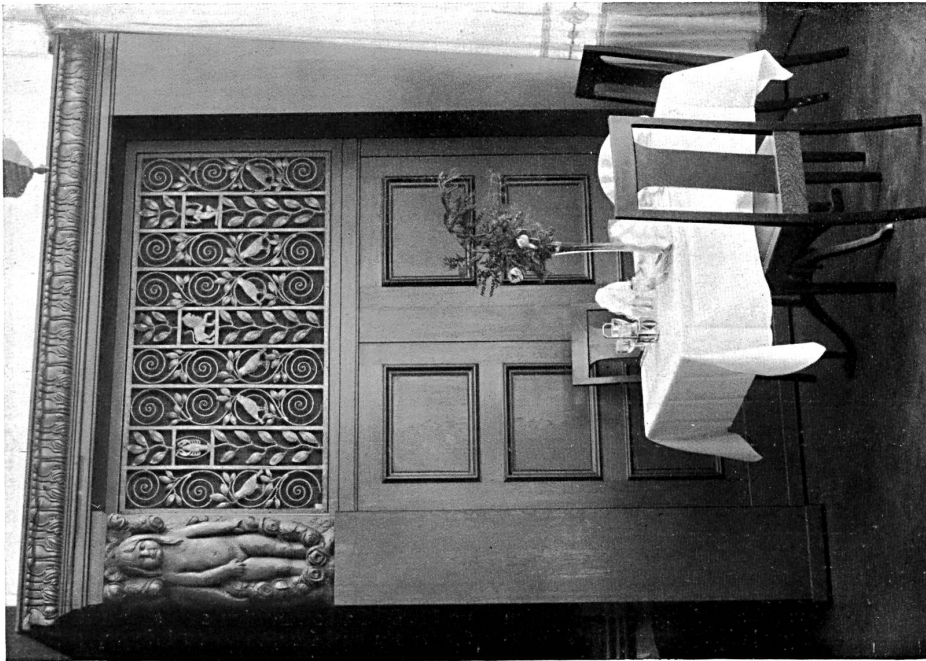
Le restaurant de l'Hôtel central à Lausanne. — Architecte : J. Austermeier, Lausanne.



Le restaurant de l'Hôtel central à Lausanne. — Architecte: J. Austermeier, Lausanne.



Cheminée.
— Architecte: J. Austermeier, Lausanne.



Niche.
— Le restaurant de l'Hôtel central à Lausanne.



Partie de l'entrée du restaurant de l'Hôtel central, à Lausanne. — Architecte : J. Austermeier, Lausanne.

CHRONIQUE SUISSE.

Bienne. Logements communaux.

Dans sa dernière séance, le conseil communal biennois s'est occupé du projet de construction de 48 logements communaux. L'emplacement prévu est le triangle formé par la Mittelstrasse, la Wasserstrasse et le Mettweg. Il sera élevé six bâtiments de quatre étages chacun. Chaque étage contiendra un logement de deux chambres et un de trois cham-

bres. Chaque appartement aura en outre cuisine, cave, galetas, W.C. et droit à l'utilisation de la lessiverie. Cette dernière est en dehors de la maison. Chaque famille aura environ 60 m² de jardin à disposition. La construction sera simple mais solide : fondations en béton, murs en briques, escaliers en pierre artificielle, couverture en tuiles. La partie de chaque maison contenant les logements de 2 chambres est devisée à fr. 24 000, celle des logements